

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 12 novembre 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mardi 6 novembre 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire de séance : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Francis D'HENIN, Michel HABER

Membres absents :

✓ Désignation du secrétaire de séance

Marie PAILLONCY est désignée secrétaire de séance.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du 15 octobre 2018

Approuvé à l'unanimité

✓ Démission de Francis d'Hévin de son mandat d'adjoint

Lecture du courrier de démission de Francis d'Hévin de son mandat d'adjoint, adressé au Sous-Préfet.

Après réflexion, le conseil municipal souhaite solliciter Monsieur le Sous-Préfet afin de refuser cette démission.

Vote pour avis : 2 abstentions et 12 pour le refus de cette démission.

✓ Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor - Délibération

L'arrivée de M. Pierre BISSON à la trésorerie de Chazay d'Azergues en remplacement de Mme Valérie DECOOPMAN, nécessite de délibérer de nouveau sur l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor.

Il est proposé de conserver un taux de 50% par an, pour toute la durée du mandat, et d'allouer cette indemnité à M. Pierre BISSON, comptable du trésor.

Vote : 4 contre, 1 abstention et 9 pour.

✓ Présentation du rapport du SIBA

Le rapport du président du SIBA sur l'exercice 2017 est soumis aux conseillers municipaux.

✓ Désignation commission de contrôle des listes électorales

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, avec la création du REU (Registre Electoral Unique), il y a lieu de désigner parmi les membres du conseil municipal, un titulaire et un suppléant pour la commission de contrôle.

Parmi les membres prêts à participer, la désignation se fait dans l'ordre du tableau. A défaut de candidat, c'est le plus jeune conseiller municipal qui est désigné.

Titulaire : Muriel LIENGME

Suppléant : Laurent MONNET

Cette réforme et ce fichier unique national permettront, entre autre, de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant 1 élection.

✓ Travaux DETR – Présentation du projet et choix de la commission

La subvention a été attribuée par la préfecture en juillet 2018.

Les travaux envisagés par la commission sont :

- le remplacement des menuiseries, le changement de la VMC et le remplacement du chauffage de la salle annexe de la salle des Fêtes.
- Le remplacement du chauffage de la Mairie

Les montants cumulés sont inférieurs aux montants provisionnés.

Accord du conseil Municipal pour lancer les travaux.

✓ **Finances : Préparation du budget 2019**

Une Commission Finances sera ouverte à tous les conseillers municipaux, le 26 Novembre à 19h00, pour faire un état des réalisés et des prévisions 2019.

Lancement de l'acquisition des parcelles ALLATANTE (Emplacements réservés 1 et 2 du PLU) pour la création de places de parking au niveau de l'école.

✓ **Point sur la gestion du personnel**

Garderie du Soir : statistiques sur quelques semaines afin de déterminer s'il y a besoin d'une personne en complément de Jeanine. Il a été décidé que Camille soit présente de 16h30 à 17h30.

22 novembre : entretien individuel annuel des agents fonctionnaires de la commune.

✓ **Groupe de travail « Sécurité routière » – Compte rendu sur l'avancement avec le Département**

Au niveau du château de Marzé : création d'une voie réduite sur la RD607 pour sécuriser l'accès : test à l'aide de balises, marquage au sol et signalétique verticale. Un arrêté du Maire a été pris pour la création d'une zone à 30 Kms/heure.

Si ça ne suffit pas pour sécuriser cette zone, il y aura l'étude d'une autre proposition par le groupe de travail en lien avec le Département.

Au niveau de l'entrée Nord : validation d'un sens interdit au niveau du 18 de la route du château de Marzé pour sécuriser la circulation au niveau de la croix.

Traversée du village : nous sommes dans l'attente d'une proposition du Département pour abaisser la vitesse à l'aide d'équipements provisoires afin de créer des alternats.

La commande des équipements et des panneaux est en cours.

✓ **Questions diverses**

- Création d'un groupe de travail « Patrimoine » afin de réfléchir sur la partie historique de l'Hôpital. Réunion prévue le 19 novembre à 20h00 à la salle des associations. Les élus de la commune sont conviés à ce groupe de travail.

- Préparation des vœux de la municipalité du 09 Janvier 2019. Rendez-vous le 28 novembre à 20h30 pour la sélection des photos pour la rétrospective de l'année 2018.

- Espace cinéraire : la société ATL est retenue pour l'aménagement du jardin du souvenir, du columbarium et des cavernes.

- La DDCS (Direction Départemental de la Cohésion Sociale) informe la Mairie que les HCL leur a proposé leur bâtiment « habitation » afin d'organiser un accueil pendant le temps de la trêve hivernale de Janvier à Avril 2019. Le foyer Notre Dame des Sans Abris pourrait être gestionnaire de ce lieu d'accueil d'environ 20 familles. Une équipe éducative sera présente en journée auprès de ces habitants (transports, nourriture, courses, aides administratives,...). Cet accueil est soumis à l'accord de la commission de sécurité.

La DDCS et le Foyer Notre Dame des Sans Abris ont rencontré le Maire, Norddine Guedami et Véronique Martinez, ce lundi 12 novembre.

Afin que tous les conseillers municipaux aient le même niveau d'information, il est demandé que les élus rencontrent au préalable la DDCS et le Foyer Notre Dame des Sans Abris.

- Point urbanisme :

Au niveau de l'OAP, dépôt du permis d'aménager et du permis de construire par la société Arcade.

La SARL Côté Jardin avait déposé un 1er permis de construire qui a été attaqué par le voisinage. Un nouveau permis a été déposé.

Au niveau de l'ancien cuvier : le permis de construire a été refusé par les Bâtiments de France.

Il est rappelé que le périmètre des Bâtiments de France est de 500 mètres autour de l'Eglise et qu'il n'y a plus de périmètre de protection renforcée dans l'actuel PLU.

- Une idée est lancée de faire un dépôt de sapins dans le village pour une collecte à la fin des vacances de Noël. La réflexion sur ce sujet est en cours.
- Préparation des décorations de Noël du village le mardi 20 novembre à 19h30 (rdv devant la Mairie).

✓ **Date du prochain conseil municipal :**

Le Prochain conseil municipal est fixé au lundi 10 décembre à 20h30.
Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h32

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le secrétaire de séance
Marie PAILLONCY

Le Maire
Pascal LEBRUN



